Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 029-212901433-20260410-1DEL-DE

COMMUNE DE MAHALON

(Finistère)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 15

. en exercice : 15

. présents : 15

. votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le dix avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de MAHALON (Finistère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. Raymond BETROM, Maire.

Date de convocation : 03 avril 2026

Présents : BETROM Raymond, CELTON Fabien, PERON Marie-Hélène, LE BRUN Raphaël, BRENEOL Carine, CLAQUIN Eric, LE CORRE Marie-Renée, BARIOU Alain, D'HERVE Christophe, GOURRET Corinne, FAILLARD Anthony, LE CORRE Caroline, TREANTON Aurore, KERSUAL Laëtitia, MOULLEC Xavier.

Absents : Néant

Secrétaire : CELTON Fabien

11- DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.

M. le Maire expose que les dispositions du Code Général des collectivités territoriales (CGCT, art. L 2122-22) permettent au Conseil Municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, pour la durée du présent mandat, de confier au Maire les délégations suivantes :
- prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et des services qui peuvent être réglementairement passés de gré à gré en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget ;

- passer les contrats d'assurance ;

- créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

- prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

- accepter les dons et legs à la commune qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

- fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme.

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 029-212901433-20260410-1DEL-DE

Fait et délibéré à Mahalon, le 10 avril 2026.

A Mahalon, le 13 avril 2026.

Raymond BETROM
Maire de Mahalon.

